



## comment se proteger et le proteger d' "elle". merci

Par **anonyme13**, le **20/09/2012** à **13:32**

Bonjour,

Je vient prendre des avis car mes 2 frere et moi sommes perdu !!

Voici la situation :

Nous avons perdu notre mere il y a deja plusieurs annnee, notre pere est malade et nous avons appris depuis peu qu'il etait en fin de vie.

Le souci etant qu'il a une compagne depuis quelque annnee, nous soupconons que cette personne en veut qu'a ses bien !!

Surtout depuis qu'il nous on annoncer qu'il allait se marier !

Notre pere ne voulais pas de ce mariage mais il a fini par ceder !!

D'autant plus qu'elle est pressé de ce marier !

(elle ne travaille pas ou tres peu, elle a 3 enfant dont 2 mineur, elle nous a raconter des betises sur son divorce, elle vit en majorite sur l'argent de mon pere, c'est son ex mari qui lui paie son assurance maladie ... elle est actuellement en maison de repos pour soucis de santé )

Nous savons qu'elle en veut qu'a ses bien (nous n'avont pas d'argent mais quelques bien), nous avons certaine preuve ! Seulement on ne veut pas vexer notre pere ni l'embeter avec sa surtout que lui ne voit rien, elle la "endormi" !!!!

Le pire c'est qu'elle ne pense qu'a elle et ne prend pas soin de lui, elle se fait du souci que pour elle !!!

Ce que nous voulons savoir c'est comment faire pour proteger les biens familiaux ?

Est ce qu'il existe un contrat de mariage ou elle ne puisse rien prendre et rien demander ?

(d'autant + qu'elle est proceduriere !!)

Et comment proteger notre pere de cette femme !

Est ce qu'il existe des moyen qui nous permette de nous occuper de notre pere tranquile ?

(elle n'a pas voulu qu'il prenne des medicaments pour la douleur, et nous dit qu'il faut le bouster car ils ont des projets !!! et j'en passe ... )

Nous avons tres peur pour notre pere ...

Un tres grand merci par avance a ceux qui me lirons ...

Si vous ne pouvez dire certaine chose n'hesitez pas a m'envoyer un message privé. Merci